

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 241

présenté par
Mme Laclais

ARTICLE 26

À l'alinéa 67, supprimer les mots :

« date de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.